

Direction Opérationnel des télécommunications de Bejaia.  
Sous-Direction Technique  
Département Réseau d'accès  
Réf: AT/DO/SDT/DRA/ 13/2024.

Date: 26/03/2024

## 1<sup>er</sup>AVIS DE MISE EN DEMEURE

### Identification des parties :

- Service contractant : La Direction opérationnelle des Télécommunications de Béjaia représentée par son Directeur Mr AIT DAHMANE NABIL sis à l'adresse suivante : Rue de la liberté Bejaia.
- Partenaire cocontractant Entreprise : représentée par son gérant Mr ADRAR FAROUK, sis à : CITE ADRAR ROUTE DES AURES IHADDADEN -BEJAIA

### Identification de l'opération

- Contrat (N° 01/2022 DU 09/08/2022) portant : RESIDENCE BELLE VUE IKOUVAV (75 LOGTS PROMOTIONNELS) TERGUA OUZEMOUR +ALENTOURS (TRAVAUX CANALISATION)
- ODS de démarrage des travaux : N° 78/2024 du 05/03/2024, Délai : 37 jours.

### Objet de la mise en demeure :

Suite aux visites effectuées par nos services techniques (CMP BEJAIA), il a été constaté l'abondant des travaux sur le chantier mentionné ci-dessus (absence des moyens humains et matériels) depuis la date d'ouverture (11/03/2024) à ce jour, et cela malgré nos appels téléphoniques resté sans réponses.

A cet effet, vous êtes tenus de reprendre le chantier dans l'immédiat et le renforcer en moyens humains et matériels afin d'achever les travaux dans les délais conformément aux clauses contractuels et aux spécifications techniques du contrat en vigueur.

### Délai d'exécution de la mise en demeure :

Huit (08) jours après la notification de cet avis de mise en demeure.

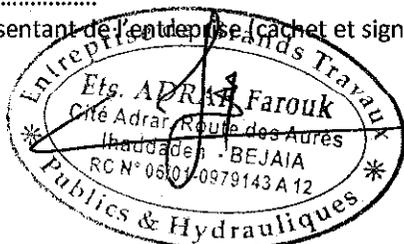
### Sanction prévus en cas de refus d'exécution :

En cas d'inexécution de vos obligations contractuelles, et faute de remédier aux carences qui vous sont imputables dans les délais fixés par la mise en demeure prévu ci-dessus, Une deuxième mise en demeure est synonyme d'une Résiliation aux torts exclusifs du partenaire cocontractant conformément à l'article 40 du contrat en vigueur.

Accusé de réception

Date .....

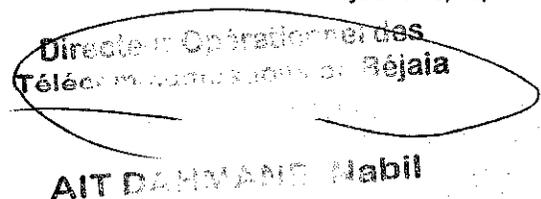
Le représentant de l'entreprise (cachet et signature)



RECU le 01/04/2024

**Le Directeur**

Bejaia le 26/03/2024



Directeur Opérationnel des  
Télécommunications de Bejaia  
AIT DAHMANE Nabil